

COMMUNE DE SAINT-CLET
TEL. : 02.96.95.62.93

Reçu par dématérialisation
en sous-préfecture de
Guingamp, le
9 DEC. 2015

**MAIRIE DE SAINT CLET
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le trente novembre deux mil quinze à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick BOUGET.

Date de la convocation : Le 24 Novembre 2015.

Présents : Yannick BOUGET, Gérard LE CABEC, Laure ROPERS, Claude PIRIOU, Yann COAT, Marie Annick HAMON, Olivier GUERVILLY, Soizig OLLIVIER-PAGE, Arnaud LE BRAS, Patrick HERVE.

Absents : Yves GUILLAUME, Stéphane BASSET, Joël PIRIOU.

Secrétaire de séance : Claude PIRIOU

N° 04. 11.2015- Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal des Côtes d'Armor.

Dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015, le Préfet a présenté le 13 octobre 2015 à la C.D.C.I. son projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Par courrier, en date du 13 octobre, il demande à notre commune d'émettre un avis sur cette proposition.

Le projet N° 8 présenté pour notre collectivité prévoit la fusion de la CC Paimpol Goëlo – Pontrieux Communauté – la CC du Pays de Bégard – Guingamp Communauté – la CC du Pays de Belle-Isle-en-Terre – la CC du pays de Bourbriac.

Le territoire fusionné regrouperait 46 communes avec une population de 68 246 habitants. L'aire urbaine de Guingamp serait de 21 000 habitants.

Considérant qu'à terme cette nouvelle intercommunalité pourrait se constituer en communauté d'agglomération, ce qui aurait pour conséquence d'obtenir des dotations supplémentaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par

- 9 voix pour - une contre

Approuve le projet N° 8 de schéma départemental de coopération intercommunale adressé par le préfet en date du 13 octobre 2015

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Yannick BOUGET

